

# LES ACCROCHES

EXPOSITIONS / CULTURE SCIENTIFIQUE / UNIL



8 à 28  
joueur-euses



dès 15 ans



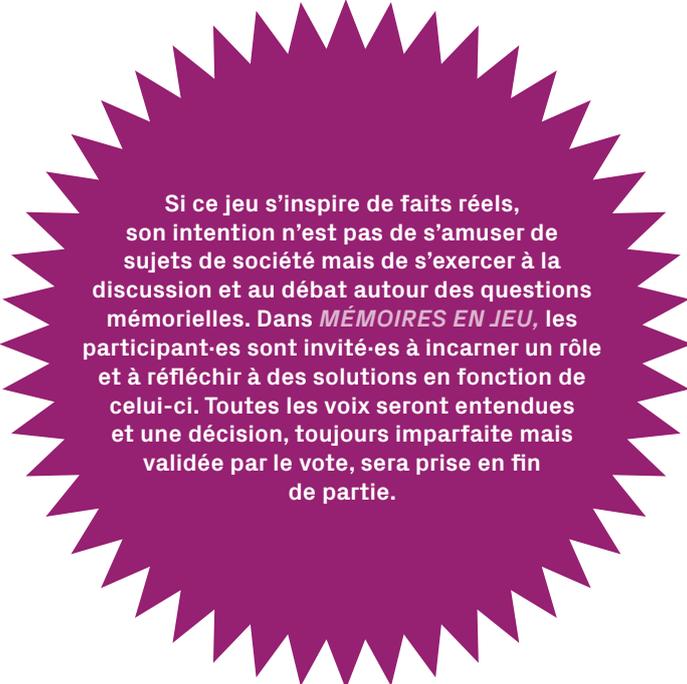
90'

**MÉMOIRES  
EN JEU**

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne

# L'attribution d'un doctorat *honoris causa* à Benito Mussolini par l'Université de Lausanne en 1937



Si ce jeu s'inspire de faits réels, son intention n'est pas de s'amuser de sujets de société mais de s'exercer à la discussion et au débat autour des questions mémorielles. Dans *MÉMOIRES EN JEU*, les participant-es sont invité-es à incarner un rôle et à réfléchir à des solutions en fonction de celui-ci. Toutes les voix seront entendues et une décision, toujours imparfaite mais validée par le vote, sera prise en fin de partie.

# Déroulement du jeu

**0. IMPRESSIONS ET MISE EN PLACE DE LA SALLE :** Imprimer les documents avant le jeu et préparer la salle de manière à favoriser le débat entre les différents groupes.

**1. INTRODUCTION :** L'animateur-ice explique aux joueur-euses quel est l'**objectif du jeu**, soit réfléchir aux traces du passé qui posent problème aujourd'hui. Il s'agira pendant 1h30 de s'interroger sur l'attribution d'un doctorat *honoris causa* à Benito Mussolini par l'Université de Lausanne en 1937. Avant d'entrer dans le vif du sujet, l'animateur-ice introduit **brèvement** les joueur-euses aux questions mémorielles.

**2. RÉPARTITION DES GROUPES :** Les joueur-euses sont réparti-es en 3 groupes d'influence représentant chacun un **personnage** avec ses intérêts et ses convictions. Si votre classe est nombreuse et que vous souhaitez organiser des groupes de plus petite taille, n'hésitez pas à doubler le personnage « Spécialistes de la justice transitionnelle » afin de créer un quatrième groupe.

**3. RÉFLEXION PAR GROUPES :** Les différents groupes réfléchissent individuellement à la **solution** qui leur semble la plus judicieuse en fonction de leurs intérêts et convictions.

**4. PRÉSENTATION DES ARGUMENTS PAR LES GROUPES :** Chaque groupe présente aux autres joueur-euses la solution envisagée par leur personnage et essaie de les **convaincre** de la pertinence de la proposition.

**5. DISCUSSION :** Les groupes **débatent** des différentes propositions en avançant les pour et les contre, puis essaient de trouver une **solution commune** en faisant, si possible, des **compromis**.

**6. VOTE :** Afin de choisir quelle solution sera mise en place, un vote final est réalisé. Chaque joueur-euse vote la solution qui lui semble être la meilleure en tenant compte des **intérêts** et **convictions** défendues par son personnage.

**7. CONCLUSION :** La solution retenue est confrontée avec le **réel**. L'animateur-ice revient sur les impressions des joueur-euses durant le débat.

## SIGNIFICATION DES PICTOGRAMMES



Maintenir le d.h.c



Retirer le d.h.c et imaginer une ou plusieurs actions mémorielles



Maintenir le d.h.c et imaginer une ou plusieurs actions mémorielles



Retirer le d.h.c



Autre idée

# Le jeu en un coup d'œil

**ÉTAPE 0** Impressions et mise en place de la salle  10'

**ÉTAPE 1** Introduction  15'

**ÉTAPE 2** Présentation des personnages  10'

**ÉTAPE 3** Réflexion par groupes  15'

**ÉTAPE 4** Présentation des arguments par les groupes  15'

**ÉTAPE 5** Discussion  20'

**ÉTAPE 6** Vote  5'

**ÉTAPE 7** Conclusion  10'

Les différents documents à imprimer se trouvent dans le dossier téléchargé.

***reglesdujeu.pdf***

Format A4, recto-verso  
Imprimer 1x pour l'animateur-ice

***pictogrammes.pdf***

Format A4, recto  
Imprimer 3x; 1x pour chaque groupe

***introduction.pdf***

Format A4, recto  
Imprimer 3x; 1x pour chaque groupe

***personnages.pdf***

Format A4, recto  
Imprimer 1 carte par groupe



# Introduction

## Les conflits de mémoire

### Qu'est-ce qu'un conflit de mémoire ?

- \* Dans nos sociétés démocratiques contemporaines, certains éléments du passé ne sont plus en accord avec notre présent. Des valeurs ou des pratiques autrefois jugées positives ou exemplaires sont déconsidérées aujourd'hui, ainsi que les personnes les incarnant.
- \* Certains vestiges du passé, encore bien visibles dans nos rues ou sur nos bâtiments, posent question. Des personnes considèrent que ces objets doivent être supprimés, contextualisés ou revisités. D'autres, au contraire, les assimilent à leur identité et estiment qu'il s'agit d'un patrimoine immuable.
- \* Outre le déboulonnage, d'autres pistes sont explorées : l'érection d'un second monument comme à Neuchâtel juste à côté de la statue de David de Pury, ou le déplacement à l'image du musée Zitadelle à Berlin qui conserve et expose des monuments retirés de l'espace public par les autorités.

- \* Le conflit de mémoire renvoie en réalité à deux conflits : celui de notre présent avec notre passé, et celui entre différentes personnes confrontées actuellement à la diversité des actions à entreprendre.

### Quelques éléments de contexte

- \* Depuis les années 2010, le mouvement Black Lives Matter a conduit à une vague mondiale de déboulonnages de monuments dédiés aux figures de l'esclavage et de la colonisation. Par exemple, la statue du marchand d'esclaves Edward Colston renversée et jetée à l'eau dans le port de Bristol en juin 2020.
- \* La prépondérance des représentations masculines dans l'espace public est également dénoncée, encore plus depuis #MeToo. Citons un exemple local : en 2022, Lausanne compte 109 rues portant le nom d'une personnalité. Sur ces 109 rues, seulement 7 portent le nom d'une femme.

### Introduction :

- \* Commencez par expliquer le déroulé du jeu aux joueur-euses (cf. le déroulé du jeu ci-dessus).
- \* Introduisez ensuite brièvement la thématique des conflits de mémoire. N'hésitez pas à les faire rebondir sur le sujet en les interrogeant sur le rapport qu'elles/ils entretiennent avec les traces du passé dans l'espace public.
- \* Enfin, lisez à voix haute le texte *L'attribution d'un doctorat honoris causa à Benito Mussolini par l'Université de Lausanne en 1937*. Le texte est mis à dispositions des groupes pendant la lecture.

- \* Des pays au passé dictatorial comme l'Espagne ou le Chili voient également émerger des initiatives citoyennes de « recuperación de la memoria histórica », et initient des actions de réparation envers les victimes et leurs descendant-es.



# ÉTAPE 1

## Introduction: L'attribution d'un doctorat *honoris causa* à Benito Mussolini par l'Université de Lausanne en 1937

### CONTROVERSE:

Que faire aujourd'hui avec le doctorat *honoris causa* attribué à Benito Mussolini par l'Université de Lausanne en 1937? Le retirer ou le maintenir?

du groupe qui délivre les honneurs. Des individus jugés méritants deviennent ainsi des **modèles à suivre**, des exemples auxquels s'identifier. Le doctorat *honoris causa* (d.h.c.) est **la distinction la plus haute** accordée par les universités et peut être décerné à quelqu'un n'appartenant pas obligatoirement au monde universitaire (cinéastes, sportives, etc.).

Pourquoi l'Université de Lausanne décide-t-elle d'honorer Mussolini? Parce qu'elle souhaite célébrer un ancien étudiant qui a contribué à **moderniser l'Italie** depuis son arrivée au pouvoir en 1922. En réalité les raisons sont plus profondes et montrent que l'Université, mais aussi la **Suisse**, est **attirée par le fascisme** et soigne ses relations avec le gouvernement italien. D'ailleurs, des professeurs et des membres de la direction de l'Université ont à leur tour été décorés par Mussolini. Notez bien qu'à l'époque la Direction de l'Université de Lausanne est parfaitement consciente d'honorer un **dictateur génocidaire**.

En Italie, les lois **fascistissimes** mises en place par Mussolini autorisent la dissolution de tous les partis, associations et organisations antifascistes. Elles interdisent les grèves, introduisent la peine de mort et confisquent les biens des antifascistes exilé-es. Elles mettent en place une police secrète répressive et suppriment la liberté de la presse. Tout est fait pour renforcer la position de Mussolini comme chef suprême.

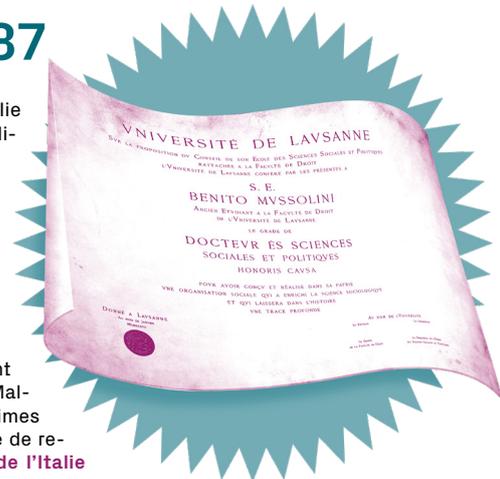
L'attribution de ce titre honorifique à Benito Mussolini, ancien étudiant de l'Université de Lausanne, est approuvée le 13 janvier 1937. Le **Conseil d'Etat**, c'est-à-dire le gouvernement du Canton de Vaud, valide de manière informelle ce choix de la Commission universitaire.

Le fait d'honorer un individu a une **portée morale et symbolique** indéniable qui renvoie aux principes et aux valeurs

En 1935, l'Italie **envahit l'Éthiopie** en utilisant des armes chimiques proscrites par le droit international. Cette guerre, d'une extrême cruauté, compte entre 150'000 et 280'000 mort-es. En Libye, ce même pouvoir fasciste **déporte et interne des populations** dans des camps de concentration provoquant un véritable **génocide**. Malgré la brutalité de ces crimes d'État, la Suisse s'empresse de reconnaître **la souveraineté de l'Italie sur l'Éthiopie** et renonce à toute forme de condamnation, pourtant recommandée par la Société des Nations (ancêtre de l'Organisation des Nations Unies).

Le professeur Jean Wintch (1880-1943) est l'une des rares voix, au sein de l'Université de Lausanne, à s'être opposée à l'octroi du d.h.c à Mussolini. Ailleurs en Suisse, les réactions provoquées par cette attribution sont immédiates: des lettres de **protestation** sont adressées à l'Université et des articles paraissent dans les journaux. Tous ces éléments constituent le point de départ d'une controverse qui a connu plusieurs développements jusqu'à nos jours.

**OBJECTIF:** Après de nouvelles protestations, et toujours plus vives, l'Université de Lausanne décide de réunir les diverses parties impliquées dans le débat aujourd'hui. Ensemble vous êtes amené-es à vous prononcer sur le fait de retirer ou non le doctorat *honoris causa* attribué à Mussolini en 1937.





# Présentation des personnages par l'animateur·ice



## Signataires d'une pétition pour le retrait du doctorat *honoris causa*

Membres de la société civile, vous êtes à l'origine de la demande de suppression du titre. Parce que les crimes commis par Mussolini sont atroces et que le fascisme revient à grands pas dans nos sociétés, vous estimez qu'il est nécessaire de reconsidérer la décision prise à l'époque par l'Université de Lausanne. Pour vous, il est impératif qu'on ne puisse pas utiliser ce titre pour glorifier Mussolini et, à travers lui, les idées fascistes.



## Direction de l'Université de Lausanne

Vous condamnez l'octroi du d.h.c à Mussolini en 1937. Toutefois, plutôt que d'annuler le titre, vous souhaitez affronter le passé et agir pour le futur. Cet épisode ne doit pas être oublié. Votre démarche est donc préventive, notamment dans votre volonté de soutenir la recherche sur le sujet. L'annulation du titre pourrait, de plus, donner l'illusion que la faute commise à l'époque peut être corrigée. Or, ça n'est pas le cas.



## Spécialistes de la justice transitionnelle

Vous êtes convaincu·es des bienfaits de la justice transitionnelle sur les sociétés actuelles. Cette méthode œuvre pour la réconciliation des populations dans le cadre d'un passé traumatique et le plus souvent violent. Votre mission consiste à établir la responsabilité des diverses parties impliquées afin de rendre justice aux victimes. Il s'agit aussi pour vous de faire entendre la multiplicité des voix afin d'honorer les mort·es tout en faisant une place aux vivant·es.

### Répartition des groupe

Les joueur·euses sont réparti·es en 3 groupes égaux représentant chacun un ensemble de personnages présenté ci-dessous.

### Chaque groupe reçoit :

1. Le texte lu en introduction, identique pour tous les groupes (cf. document introduction.pdf)
2. La fiche résumant la position qu'il doit défendre, celle-ci est différente pour chaque groupe (cf. document personnages.pdf)
3. Les 5 pictogrammes (cf. document pictogrammes.pdf)

Les documents 1 et 3 peuvent déjà être disposés sur la table, à l'envers, au moment de l'arrivée des participant·es.

Le document 2 est distribué après la présentation des différents personnages (voir ci-dessous). Les rôles sont attribués au hasard.

**Attention à ne pas négliger cette partie, il est important que les joueur·euses comprennent bien qui sont leurs personnages et ce qui les animent. Il faut également les encourager à incarner au maximum leur personnage, même si elles/ils ne partagent pas le même avis.**

Une ou un porte-parole est désigné·e par groupe.





# Réflexion par groupes

## 1 Signataires d'une pétition pour le retrait du doctorat *honoris causa*

- \* On peut retirer le titre sans pour autant effacer le passé, celui-ci est immuable. D'ailleurs, même si on retire le titre, il restera toujours le diplôme – preuve matérielle actuellement conservée par les archives de l'Université de Lausanne. Dès lors, d'autres manières de garder le passé vivant doivent être envisagées.
- \* Seul un geste symbolique fort de la part de l'Université serait à la hauteur de la gravité de la décision prise en 1937. Ce geste ou cette action permettrait en outre de donner un signal d'opposition clair et ferme aux idées fascistes qui resurgissent et se font toujours plus vives aujourd'hui.
- \* En raison du contexte actuel favorable aux idées fascistes, nous ne souhaitons pas que ce titre honorifique puisse être utilisé pour redorer l'image de Mussolini. Aujourd'hui encore on peut entendre que « Mussolini a aussi fait de bonnes choses ».

## 2 Direction de l'Université de Lausanne

- \* L'Université de Lausanne, en soutenant la recherche autour du d.h.c, choisit de s'engager sur le long terme. Penser à une série d'actions mémorielles sur 5 ou 10 ans.
- \* L'Université peut réaffirmer ses valeurs actuelles, à l'opposé de celles prônées par le fascisme, et faire preuve de vigilance pour que ce type d'agissements ne se reproduise plus.
- \* Maintenir le titre ne signifie pas valider la décision prise en 1937. L'Université doit trouver des manières d'expliquer cela au public.
- \* Il faut réussir à dépasser la seule question du « pour » ou « contre » le retrait, car il n'y aura jamais d'avis unanime sur la question. En revanche, l'Université peut recentrer le débat sur la problématique, toujours actuelle, du fascisme.

## 3 Spécialistes de la justice transitionnelle

- \* L'Université de Lausanne pourrait développer des projets de recherche sur le fascisme en collaboration avec des universités situées en Ethiopie et/ou en Lybie.
- \* L'Université pourrait réaliser un travail de transparence et de « droit à la vérité », en rendant visibles toutes les traces de cet épisode du passé (expositions, site web, etc.)
- \* Nous pourrions encourager l'Université de Lausanne à travailler main dans la main avec les associations italiennes et la communauté éthiopienne en Suisse. Un travail de mémoire plus important pourrait être imaginé avec celle-ci.
- \* D'autres actions symboliques, comme la tenue de procès fictifs, pourraient être proposées.
- \* L'Université pourrait clarifier les lois qui concernent l'octroi et le retrait de ce type de titres.

Aide à l'argumentation et questions pour lancer le débat

Installé-es à leur table, les joueur-euses discutent de l'action à entreprendre et réfléchissent aux meilleurs arguments leur permettant de défendre leur solution. Les groupes sélectionnent le pictogramme qui semble le plus adapté à l'action qu'ils souhaitent proposer et défendre.

En tant qu'animateur-ice, vous êtes là pour faciliter et fluidifier la discussion, mais pas pour donner votre avis ou diriger les échanges dans une direction ou une autre. Votre rôle consiste à récolter les idées, non pas à les commenter ou à les juger.

Après 7 minutes, faites le tour des tables afin de voir si les groupes ont déjà sélectionné un pictogramme et esquissé une proposition.



Les aides ci-dessus sont données uniquement si un groupe peine à argumenter en faveur du point de vue de son personnage. Il s'agit d'une série de propositions, d'autres arguments peuvent être apportés par les joueur-euses.





## Présentation des arguments par les groupes

Chaque groupe, à travers la voix d'un-e représentant-e, dispose de 2-3 minutes pour présenter ses arguments aux autres personnages. Avant de s'exprimer, elle/il montre le pictogramme correspondant à l'action que son groupe souhaite entreprendre. Un même pictogramme peut être sélectionné par plusieurs groupes.

Sans commenter ni reformuler, votre rôle est de retranscrire au tableau les propositions des différents groupes. Collez/aimantez le pictogramme sélectionné à côté de chaque proposition.

**Durant cette étape, veillez à ce que chaque groupe puisse s'exprimer librement, sans interruption.**

A l'issue des présentations, rappelez aux groupes l'objectif du jeu : trouver une solution commune pour le d.h.c attribué à Mussolini.



## Discussion

Après la présentation par les différents groupes, tous-tes les joueur-euses sont invité-es à débattre **afin de trouver une solution commune**. Le débat est libre et chaque participant-e défend les arguments de son personnage tout en écoutant ceux des autres groupes.

**Voici une proposition de structure pour accompagner la discussion :**

- \* Demandez à un groupe de réagir par rapport à la proposition d'un autre groupe : est-ce que les idées avancées sont envisageables ? Réitérez la question avec les autres groupes.
- \* Associez les groupes aux propositions similaires et suggérez-leur de venir avec une proposition commune.
- \* Est-ce que les groupes aux propositions radicalement différentes pourraient trouver un compromis ?
- \* Si le débat tourne en rond, réunissez les idées fortes et procédez à un premier vote. Après ça, laissez les groupes rediscuter entre eux pendant 5 minutes. Les groupes reviennent avec de nouvelles propositions qu'ils présentent à tour de rôle. Inscrivez les nouvelles idées au tableau.
- \* Le ou les groupes qui ne sont pas d'accord avec ces nouvelles propositions suggèrent des ajustements ou des compléments.

A la fin du temps alloué, regardez si une solution commune a été trouvée. Si ça n'est pas le cas, les diverses propositions sont soumises au vote des joueur-euses.



## Vote

Le vote se fait à main levée. Chaque joueur-euse continue d'incarner son rôle et doit prendre une décision en fonction de ce qui semble acceptable selon le point de vue du personnage qu'elle/il représente. Toutefois, les membres d'un même groupe ne sont pas obligé-es de voter pour la même proposition.

Si des joueur-euses s'abstiennent de voter, n'hésitez pas à les relancer pour savoir ce qui leur déplaît dans les propositions formulées et si elles/ils ont d'autres idées.

La solution qui remporte le plus grand nombre de voix est celle qui sera mise en place.

Avant de conclure, demandez aux participant-es de quitter leur personnage et de voter selon leur avis. Comparez les votes.





# Conclusion

## **Aujourd'hui, quelle décision a été prise par l'Université de Lausanne et comment ont réagi les signataires de la pétition et plus particulièrement les associations italiennes ?**

En 2022, la Direction de l'Université de Lausanne – appuyée par un rapport rédigé par un groupe d'expert-es – condamne la remise de ce titre. Elle reconnaît qu'en 1937, elle a failli à sa mission et aux valeurs académiques fondées sur le respect de l'individu et la liberté de pensée. Elle refuse toutefois de retirer le titre, mais décide d'entreprendre des recherches historiques et des actions mémorielles. Par cette décision, elle veut assumer ses responsabilités face à l'Histoire et à la mémoire de cet événement. La démarche vise à la fois à affronter et à condamner certains éléments du passé de l'Université, mais aussi à adopter une démarche préventive, tournée vers l'avenir.

L'organisation d'un colloque scientifique, de conférences publiques ou encore la mise sur pied d'une exposition constituent les résultats directs de cette politique mémorielle.

Les associations italiennes ont été intégrées à la réalisation de l'exposition *Docteur Mussolini. Un passé sensible*, présentée en 2024-2025 sur le site de l'Université, et ont contribué à sa création. Si certain-es membres des associations se réjouissent des actions entreprises par l'Université, d'autres estiment que seule la révocation du titre mettra fin au conflit.

## **Confrontation des situations**

- \* Est-ce qu'il existe des différences ou des similitudes entre la situation réelle et les idées qui ont émergé durant le jeu ?
- \* Selon vous, où se trouvent les meilleures idées ? Dans le réel, dans le jeu ou les deux ?
- \* Pensez-vous qu'il soit possible de répondre parfaitement aux différents problèmes soulevés par l'attribution de ce d.h.c à Mussolini ? D'après vous, quel était l'objectif de ce jeu de discussion ?

## **Questions pour revenir sur les impressions des joueur-euses pendant le débat**

- \* Que pensez-vous de la décision prise en commun aujourd'hui ? Est-ce qu'un consensus entre les différentes parties a été possible ?
- \* Comment avez-vous ressenti le fait de vous mettre dans la peau d'une personne avec qui vous n'êtes peut-être pas d'accord ?
- \* Qu'est-ce qui vous a plu/déplu dans ce jeu de rôle ?
- \* Dans la réalité, est-ce que des personnes pourraient être lésées par la solution prise en commun par le groupe ?  
Si oui, pourquoi ?

Les éléments ci-dessous vous permettront de clôturer le jeu. A utiliser, complètement ou en partie, en fonction du temps à disposition et de l'intérêt des participant-es.

Dans cette partie, vous pouvez aller au-delà du rôle de facilitateur-ice et amener des éléments de contexte, nuancer des propos, enrichir les arguments avancés par les joueur-euses, etc.



# Pour aller plus loin

Un jeu de rôle conçu par Les Accroches dans le cadre de l'exposition *Docteur Mussolini. Un passé sensible* présentée sur le site de l'Université de Lausanne du 13.11.2024 au 21.09.2025

## Site internet de l'exposition :

Docteur Mussolini. Un passé sensible

## Crédits

Ce jeu a été conçu par le Service Culture et Médiation scientifique de l'Université de Lausanne avec la collaboration d'Atelier Sémaphore.

**Game design:** Caterina Martini (Atelier Sémaphore)

**Textes:** Olga Cantón Caro (SCMS),  
Caterina Martini (Atelier Sémaphore), Alexia Ryf (SCMS)

**Graphisme:** Raoul Ganty (Unicom)

**Coordination:** Alexia Ryf (SCMS)

**Relectures:** Nouchine Diba (SCMS)

ATELIER  
SEMAPHORE

*Unil*  
UNIL | Université de Lausanne